



# Lettre d'information DRAAF

L'information mensuelle de la DRAAF des Pays de la Loire pour les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

[S'abonner à l'infolettre DRAAF des Pays de la Loire](#)

n° 19 - mars 2026

## Enseignement et formation



### Nouveau diplôme du Bachelor Agro : quatre formations en Pays de la Loire et une carte pour retrouver tous les Bachelor Agro en France à la rentrée scolaire 2026

Identifiez les 25 Bachelor agro et leurs mentions, accessibles en France à la rentrée scolaire 2026, sur la carte publiée par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire. Pour la région des Pays de la Loire, il s'agit :

- du Bachelor "systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture" proposé par l'Agrocampus la Germinière au Mans,
- du Bachelor "entreprendre, accompagner et manager en agriculture" proposé par l'EPLEFPA de Nantes Saint-Herblain et l'Institut Agro Rennes - Angers,
- du Bachelor "Génie agronomique et transitions" proposé par l'École supérieure des agricultures d'Angers,
- du Bachelor "Génie agronomique et transitions" proposé par l'EPLEFPA Angers le Fresne et l'Institut agro Rennes - Angers, s'inscrivant dans un parcours productions végétales spécialisées.

[En savoir plus](#)

## Alimentation



### Campagne de télédéclaration « ma cantine » 2026 : plus que quelques jours pour effectuer sa télédéclaration !

La campagne de télédéclaration sur la plateforme numérique "ma cantine" se clôturera le mardi 31 mars 2026. Il est donc important de valider sa télédéclaration, même incomplète, avant cette date. Une campagne de correction sera ensuite ouverte du 15 au 29 avril 2026 (uniquement pour les gestionnaires ayant validé leur télédéclaration) et pourra permettre, le cas échéant, de corriger ou de compléter sa télédéclaration avec les données disponibles.

Afin d'accompagner les responsables et gestionnaires de restaurants collectifs dans la réalisation de leur télédéclaration, la plateforme "ma cantine" met à disposition un centre de ressources (dont un "kit du télédéclarant") ainsi qu'une assistance directe en cas de difficulté (<https://ma-cantine.crisp.help/fr/>), mais aussi des webinaires dédiés disponibles sur le site ma cantine (<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/webinaires>).

[En savoir plus sur la campagne en Pays de la Loire](#)

## Productions et filières agricoles



### Lancement par le Préfet, la Présidente de la Région et le Président de la chambre d'agriculture de région, des conférences de la souveraineté alimentaire en Pays de la Loire le 24 mars 2026 à 10h

La territorialisation des conférences de la souveraineté alimentaire va entrer en phase active à la fin du mois de mars, avec pour objectif de définir la contribution du territoire régional aux objectifs nationaux et de fiabiliser les données issues des travaux nationaux en les confrontant aux réalités de la région, en identifiant les projets locaux susceptibles d'atteindre les trajectoires nationales.

[En savoir plus](#)



### IAHP : un guichet d'aide économique aux éleveurs affectés par l'épizootie 2025-2026 va ouvrir en avril

Le Gouvernement apporte un soutien économique aux éleveurs concernés par les mesures sanitaires de lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène pour la période 2025-2026. L'aide concernera les exploitations foyers et non foyers situées en zones réglementées, impactées en raison des interdictions de mise en place et de mouvements de volailles. Elle comportera un dispositif d'avance.

[En savoir plus](#)



### La place des femmes en agriculture : le plan d'action du ministère chargé de l'agriculture dévoilé au SIA

Elles représentent un quart des chefs d'exploitation en France (comme en Pays de la Loire) et 30% des actifs (28% en région), mais restent encore confrontées à certains freins dans l'exercice de leurs métiers et dans leur évolution dans leur milieu professionnel. Pour lever ces freins, le plan d'action national pour favoriser la place des femmes en agriculture fixe 41 mesures, et oblige les acteurs à un suivi de mise en œuvre pour s'assurer de leur réalisation et de l'atteinte des objectifs.

[En savoir plus](#)

## Soutien du Gouvernement aux exploitations et aux filières

Le Gouvernement apporte son appui aux filières agricoles confrontées aux crises sanitaires, économiques et climatiques, via un ensemble de mesures fortes et concrètes et un soutien financier de plus de 300 millions d'euros. Le détail et le suivi de mise en œuvre sont publiés, avec une actualisation régulière, par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire. Parmi les plus récentes mesures figure la publication du décret relevant les seuils d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) dans les élevages. S'agissant du secteur bovin, il est entré en vigueur dès le 4 février 2026.

[Accéder au suivi des mesures](#) - [Voir le décret "ICPE"](#)

## Prolongation et assouplissement des prêts de restructuration garantis par Bpifrance en 2026

Le dispositif de prêts de consolidation à moyen ou long terme (de 5 à 12 ans) dont peuvent bénéficier les exploitations traversant des difficultés structurelles, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2026. Les critères d'éligibilité sont assouplis, avec une augmentation des plafonds et une éligibilité étendue aux coopératives arboricoles et viticoles. Ces prêts sont octroyés par les établissements bancaires volontaires, adossés à une garantie de l'État de 70%, mise en œuvre par BPI France.

[En savoir plus](#)

## Forêt et bois

## Le bilan de la santé des forêts des Pays de la Loire en 2025 est paru - La diversification des essences est essentielle

La forêt ligérienne est déjà affectée par le changement climatique, marqué par une hausse de la température moyenne annuelle et des précipitations irrégulières. Les impacts - dépérissements et fragilisation d'espèces locales - sont visibles, avec des variations selon les territoires considérés. L'adaptation naturelle des forêts ne suffit plus. La diversification des peuplements apparaît désormais comme un levier essentiel pour renforcer leur résilience.

[En savoir plus](#)

## Agro-environnement

### Une journée technique Écophyto le 4 mars 2026 au Campus de la Germinière (72)

Au titre de sa mission d'animation du programme Écophyto, la DRAAF intervenait, le 4 mars 2026, auprès des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. Son intervention a porté plus particulièrement sur les contrôles phytosanitaires qu'elle réalise au sein de ces entreprises de service.

[En savoir plus](#)

### Restauration de la nature : 2ème phase de consultation publique jusqu'au 31 juillet 2026

La [deuxième étape de la consultation publique « Agir pour restaurer la nature »](#) est ouverte, par le ministère de la Transition écologique, depuis le 2 mars et jusqu'au 31 juillet 2026. Cette phase de concertation vise à associer les citoyens et acteurs institutionnels et professionnels à la préparation du plan national de restauration de la nature à horizon 2050, que la France transmettra à la Commission en septembre. Pour restaurer les écosystèmes agricoles et lutter contre le déclin des pollinisateurs, le Gouvernement propose de poursuivre les politiques publiques pour réduire l'usage des pesticides et engrais chimiques, favoriser l'hétérogénéité des habitats et conserver des habitats semi-naturels favorables. Pour restaurer les écosystèmes aquatiques, il propose de poursuivre la restauration des rivières (circulation des poissons, restauration du lit naturel, bon fonctionnement du cycle de l'eau) et des zones humides (tourbières).

## Statistiques et données économiques

### Agreste | La dernière note mensuelle (janvier 2026) de conjoncture régionale "toutes filières" est publiée

Achats du négoce viticole en hausse, marché des fruits atone, marché des céréales, production de lait de vache soutenue.. Retrouvez le bilan mensuel toutes filières de janvier 2026 produit par le service de l'information statistique et économique de la DRAAF.

[En savoir plus](#)



Direction régionale  
de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

Directrice de publication : Annick BAILLE  
Composition : DRAAF - Communication

[Retrouver l'infolettre sur le site de la DRAAF](#)

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF des Pays de la Loire, à des fins d'établissement d'une liste de diffusion de la présente infolettre.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : DRAAF des Pays de la Loire - 5 rue Françoise Giroud CS 67516 44275 Nantes cedex 02, ou à l'adresse courriel : [communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr).

Veillez à préciser vos nom, prénom et adresse postale lors de votre demande.

[En savoir plus sur la politique de protection des données de la DRAAF](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous [désinscrire](#)